



Prélèvement abusif par mon assurance

Par **Emeraude26**, le **05/11/2012 à 19:23**

Bonjour,

Je viens demander de l'aide car je suis en litige avec mon assurance auto.

En janvier 2012, la compagnie d'assurance m'a fait un devis d'assurance tout risque de 101€/mois après avoir demandé tous les éléments nécessaires pour établir ce devis.

J'ai donc signé mon contrat d'assurance pour ce montant là avec moi comme conducteur principal et mon mari comme conducteur secondaire sachant que lui, il avait un malus. Au mois d'octobre 2012, la conseillère qui avait fait le contrat me contacte pour me dire que depuis janvier, elle s'était trompé de montant car elle n'avait pas pris en compte le malus de mon mari. Je lui dis que ce n'était pas de notre faute vu que nous avons fourni toutes les informations qu'elle nous avait demandées.

Elle m'a donc assuré que l'augmentation de tarif qui devrait être normalement de 30 euros serait de 15 euros seulement et que ça allait prendre effet à partir du mois d'octobre.

Etant donné que je n'avais pas de temps pr s'occuper de cette affaire, j'ai accepté. Elle m'a donc demandé de lui faire un courrier précisant que j'acceptais le changement de contrat. ce que j'ai fait, en précisant que j'étais d'accord pour une augmentation de 15 euros/mois à partir de la signature d'un avenant à mon contrat en cours.

Toujours en attente de cet avenant, je m'aperçois aujourd'hui qu'on m'a prélevé 88 euros de plus que la mensualité normale de 101 euros/mois, J'appelle et la dame me dit que c'est les 15 euros d'augmentation depuis janvier. Bon déjà cela ne correspond pas à 88 euros et de plus cela contredit ce qu'elle m'avait expliqué auparavant car ils ont remonté jusqu'au mois de janvier selon elle.

Ma question : l'assurance a-t-elle le droit de changer mes mensualités de cette manière alors

que c'est une erreur de leur part et que j'ai accepté le devis et signé le contrat sachant que je ne payais que 101 euros/mois ?

Ai-je le droit de demander le remboursement de ces 88 euros de plus sur mon prélèvement (qui tombe très mal en ce moment :-() sachant que je n'ai encore signé aucun avenant et que je n'ai reçu même pas un courrier m'informant que j'allais être prélevé de ce montant là ?

Aidez-moi svp car je suis perdue, et je dois la rencontrer demain pour en discuter avec elle.